

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 MARS 2011

Date de convocation : 15 mars 2011

Affichage : 28 mars 2011

Conseillers en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

Présents : MM. et Mmes Jacques HOUSSAYE, Maire ; Yvon PILLIE, 1^{er} Adjoint ; Claude CHERET, 2^{ème} Adjoint ; Françoise HAMON, Lydie HAMON, Odile HENRY, Richard GUIA, Jean-Claude HAMON, Philippe VERSAVEL.

Absents excusés : MM. Aymeric de CHASTEIGNER, François LUTZ donne pouvoir à Mme Françoise HAMON.

Le vingt cinq mars deux mil onze, quatorze heures quarante cinq, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jacques HOUSSAYE, Maire, en présence de Madame Nadine Minot, Trésorière.

COMPTE ADMINISTRATIF 2010 : le Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Yvon PILLIE, 1^{er} Adjoint, décide d'approuver le compte administratif dressé par Monsieur Jacques HOUSSAYE, Maire.

COMPTE DE GESTION : les élus déclarent que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2010 par Madame Nadine MINOT, Trésorière, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

FISCALITÉ : l'augmentation des quatre taxes indispensable à l'équilibre du budget,

DECIDE

d'augmenter de 1% les taux des quatre taxes directes locales dont le produit s'élève à 66 267,00 € :

Taxe d'habitation (7,36 %) :	33 267,00 €
Taxe foncière bâti (6,15 %) :	16 992,00 €
Taxe foncière non bâti (17,92 %) :	14 659,00 €
Taux CFE (10,97%) :	1 349,00 €

BUDGET PRIMITIF 2011 : le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

ARRÊTE

Le budget primitif 2011 à 317 293,11 € en section de fonctionnement et à 136 633,16 € en section d'investissement tant en dépenses qu'en recettes.

SUBVENTIONS 2011 : le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents

DECIDE

d'allouer des subventions aux organismes suivants :

CAL :	100,00 €	Atout Livres :	30,00 €
Papillons Blancs :	120,00 €	Coopérative scolaire :	1500,00 €
Comité des Fêtes :	250,00 €	Secours Catholique :	40,00 €
Maires du Canton :	155,70 €	Union des Maires de l'Eure :	84,00 €
CAT de Beuzeville :	100,00 €	Amicale du Val :	400,00 €
Ligue contre le cancer :	30,00 €	Croix-Rouge Française :	50,00 €
ADMR :	259,50 €	Ancien du Canton :	70,00 €
BAC section Handball :	30,00 €	Anciens Combattants :	300,00 €
BAC section Basket :	30,00 €	JP Harmony :	100,00 €
Amis des monuments :	30,00 €	ASP 27 Eure :	30,00 €
CFAIE :	100,00 €	A.D.J.S.P. Eure :	100,00 €
BTP CFA Dieppe :	30,00 €	Banque Alimentaire :	50,00 €
Prévention Routière :	35,00 €	Vie et Espoir :	50,00 €
Fondation du Patrimoine :	50,00 €	La Française Risloise :	30,00 €
Maison Familiale de Blangy le Château :	50,00 €		

Soit un total de : **4 204,20 €**

Le Maire,